

**Agri
Pro
Focus**



REPUBLIQUE DU BENIN
○○○○*Ɔ*○○○○

INTERPROFESSION DE L'AVICULTURE DU BENIN (IAB)
○○○○*Ɔ*○○○○

AGRIPROFOCUS-BENIN
○○○○*Ɔ*○○○○

Communauté d'innovation Recherche & Développement
○○○○*Ɔ*○○○○

**"FILM DOCUMENTAIRE SUR LES DYNAMIQUES
DES ACTEURS LOCAUX POUR LA PROMOTION
DE L'AVICULTURE AU BENIN"**



Synthèse de la revue documentaire

Réalisé par :

ARNAUD Angelo Franck (Responsable)

Consultant en TIC, Promoteur du site Internet www.benin-market.com

&

PADONOU Freddy (Adjoint au responsable)

Master 1 Agroéconomie/Faculté des Sciences Agronomiques (FSA/UAC)

Septembre 2015

SOMMAIRE

GENERALITES	1
ETAT DES LIEUX.....	3
1- Les acquis de la filière avicole au Bénin.....	3
2- Les difficultés liées à la filière avicole au Bénin.....	7
3- Les perspectives de la filière avicole au Bénin	9
BIBLIOGRAPHIE	10

GENERALITES

L'aviculture est une activité de production répandue sur tout le territoire béninois. Elle est subdivisée en deux types à savoir : l'aviculture villageoise qui est de type familial et l'aviculture moderne qui exploite les races de volailles améliorées ou importées. Cette dernière (l'aviculture moderne) s'impose comme une véritable activité économique étant donné que les acteurs de ce secteur ont pris conscience de sa rentabilité économique et de la création d'emploi qu'elle pourrait engendrer en lien avec les besoins nutritionnels qu'elle couvrira. L'aviculture permet généralement de couvrir une partie des besoins nutritionnels de la famille, et dans certains cas de dégager quelques revenus monétaires par la commercialisation de la production sur les marchés locaux. Elle joue donc un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des populations paysannes et urbaines dans la réduction de la pauvreté. La filière avicole, grâce à ses capacités de développement rapide et des possibilités de diversification de ses productions, peut durablement contribuer à la fourniture de protéines d'origine animale à moindre coût, à la réduction du chômage à travers des emplois créés autour de différents maillons de la filière. D'après les statistiques de la Direction de l'Elevage au Bénin, la volaille constitue la deuxième source de viande, après les bovins (21% contre 58% pour les bovins, 13% pour les ovins/caprins et 7% pour le porc). Et selon les données de l'UEMOA, le poulet béninois contribue à 2,4% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) du Bénin. L'aviculture béninoise occupe la deuxième place dans l'élevage après les bovins. Elle fournit entre 10 et 22% de la part de la production totale de viande. Le poulet fait l'objet de multiples préparations dans la cuisine béninoise. La demande en viande de volaille est en augmentation. Elle concerne aussi bien la volaille locale ou «poulet bicyclette» que le poulet de chair. Quant à l'œuf de consommation, l'évolution des habitudes alimentaires a introduit son utilisation fréquente dans les plats proposés dans les centres urbains de consommation.

Par ailleurs, le développement du secteur de la volaille au Bénin est confronté à plusieurs problèmes hormis ceux techniques et financiers. Au nombre de ces problèmes, figure celui des importations croissantes des volailles et parties de volailles provenant des Pays de l'Union Européenne, du Brésil, du Nigéria, etc. au détriment de la production locale. Aussi, la filière avicole qui est l'une des filières vitales de l'agriculture, peine à attirer convenablement l'attention des décideurs malgré que les acteurs de la filière, armés de courage, évoluent selon leur rythme.

Pour réduire l'importation d'une part et pour créer de la richesse à l'échelle locale d'autre part, les acteurs du secteur avicole (représentés par l'IAB¹) mènent depuis peu diverses actions de promotion, de plaidoyer et de politiques pour hisser haut la filière avicole au Bénin.

Le réseau AGRIPROFOCUS est une initiative des ONG néerlandaises, des agences de financement et des institutions de recherche dont le but est de promouvoir l'esprit d'entreprise des agriculteurs. Créé en juin 2011, AGRIPROFOCUS Bénin fait partie du réseau AGRIPROFOCUS. Il se veut "un outil de concertation" qui offre la possibilité aux organisations d'agriculteurs de collaborer avec d'autres parties prenantes telles que les ONG, les entreprises agricoles, les organismes de recherche et d'enseignement, les institutions financières et les différentes structures gouvernementales. Il compte actuellement plus de 1000 membres et structures affiliées et capitalise les activités des membres constitués en communautés d'innovation selon différentes thématiques dans le but de soutenir les agriculteurs et l'agro-business.

AGRIPROFOCUS, en partenariat avec l'Interprofession des Aviculteurs du Bénin (IAB) ont initié la réalisation d'un film documentaire sur les **"DYNAMIQUES DES ACTEURS LOCAUX POUR LA PROMOTION DE L'AVICULTURE AU BENIN"** afin de partager avec la communauté nationale et internationale les actions menées jusque-là par l'IAB en matière de promotion de la filière avicole au Bénin et inciter les réflexions autour des perspectives de cette dernière.

¹ Interprofession de l'Aviculture du Bénin

Spécifiquement ce film documentaire vise à :

- ◆ Présenter un instrument audiovisuel faisant cas des différents acquis des acteurs locaux pour la promotion de l'aviculture ;
- ◆ Présenter les dynamiques (innovations, organisation des acteurs, etc.) en cours pour la promotion du secteur avicole au Bénin ;
- ◆ Servir de tremplin pour l'évolution rapide des démarches enclenchées pour une meilleure visibilité et une promotion efficace des initiatives dans l'aviculture au Bénin.

En prélude à la réalisation dudit film, il a été prévu dans les TDR une phase de revue documentaire pour faire l'état des lieux de la filière avicole au Bénin, présenter ses acquis et les perspectives pour son développement. Ce document tient lieu de la synthèse de la revue documentaire.

ETAT DES LIEUX

1- Les acquis de la filière avicole au Bénin

La production avicole au Bénin a connu deux véritables événements marquants dans les années 80 et entre 2004-2005 après deux ou trois crises successives relatives à la disponibilité des intrants et à la grippe aviaire. C'est à partir du second événement marquant que la communauté internationale en général et le Bénin en particulier s'est lancé dans l'investissement pour la filière avicole. Alors, certains opérateurs économiques se sont intéressés à la filière de même que d'autres acteurs qui opéraient dans l'informel. C'est ainsi qu'à partir de 2006, le gouvernement Béninois a pris ses responsabilités en mettant en place le **programme d'appui au développement de l'aviculture moderne (PADAM)** qui a donné un nouvel élan à la production et de l'enthousiasme aux aviculteurs. Un premier recensement réalisé en 2007 a révélé qu'il y avait **355 exploitants avicoles** répartis sur toute l'étendue du territoire national (plus de 51% dans l'Atlantique, plus de 25% dans l'Ouémé-Plateau et le reste dans le centre et le nord du Bénin) avec un

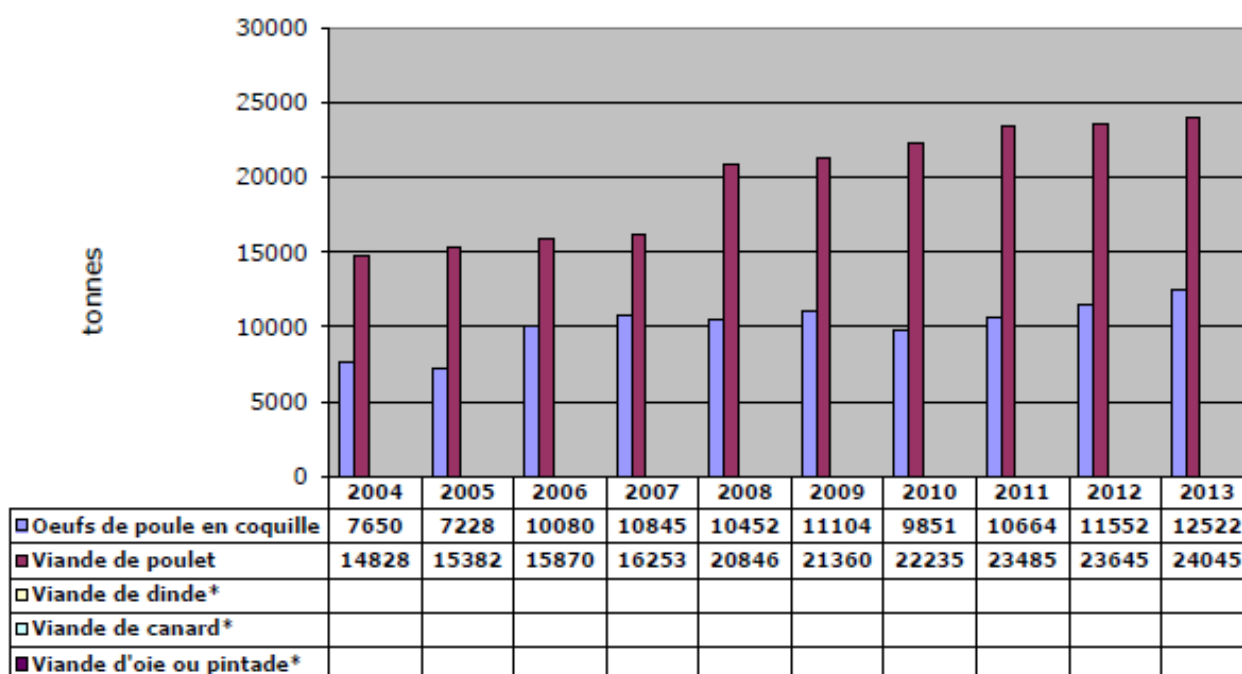
effectif total de têtes de volailles qui pouvait être estimé à **800.000** avec un peu moins de **600.000 têtes de poules pondeuses**.

Cet élan a été donc maintenu et a permis en 2010, le passage à **900.000 têtes de volailles** avec plus de **700.000 têtes de poules pondeuses**.

La production est restée croissante depuis lors jusqu'à atteindre en 2013 plus de **1.200.000 têtes de volailles** avec au moins **950.000 têtes de poules pondeuses**.

Toutefois, en dépit de ces efforts consentis, le potentiel de production avicole au Bénin peine à combler la demande du marché si on se réfère au nombre de consommateurs relevé par la FAO et un certain nombre d'institutions. En effet, le niveau de consommation de protéines d'origine animale au Bénin a été estimé à 9 kilogrammes par habitant et par an. C'est un niveau de consommation qui est inférieur au seuil de consommation minimale recommandée, fixée par la FAO à 20 kilogrammes de protéines par an soit un manque à combler de 11 Kg/habitant.

FIGURE 5 Production nationale du secteur avicole



Source: FAOSTAT, mars 2015; * données ne sont pas disponibles

La dynamique de production avicole née depuis maintenant 10 années a impulsé la prise de conscience des acteurs qui ont commencé par

s'organiser pour satisfaire la demande encore grande. C'est ainsi qu'à partir de 2007, un certain nombre d'organisations professionnelles ont vu le jour dont l'Union nationale des aviculteurs professionnels du Bénin (UNAP-Bénin) créée le 8 octobre 2008. UNAP-Bénin regroupe les aviculteurs à la base et représente le maillon fort de la filière. En plus de l'UNAP-Bénin, plusieurs autres organisations ont vu le jour et il s'agit notamment de :

- ◆ l'Association nationale des fabricants d'aliments ;
- ◆ l'Association nationale des prestataires de services vétérinaires en aviculture moderne ;
- ◆ l'Association des fournisseurs des poussins d'un jour ;
- ◆ l'Association nationale des importateurs de produits vétérinaires ;
- ◆ l'Association des distributeurs des œufs de table et de la viande de volaille ;
- ◆ Etc.

Des organisations professionnelles ainsi constituées, le besoin s'est fait ressenti à partir de 2009 entre ces dernières pour la mise en place de la faîtière de la filière avicole du Bénin, une interprofession qui constituera la véritable plate-forme de discussion entre acteurs afin de résoudre les problèmes transversaux de la filière pour impulser encore plus le développement. C'est ainsi que les concertations ont abouti à la mise en place de l'**Interprofession de l'aviculture du Bénin (IAB)** le 8 octobre 2011. En matière de faîtière, l'IAB est la deuxième du secteur agricole au Bénin après la filière coton à la différence qu'elle a été installée par le privé lui-même qui s'est organisé pour apporter sa contribution à la croissance économique à l'instar du Coton.

Dès lors que la production n'a cessé de croître et que l'organisation des professionnels de la filière avicole a été mise en place, plusieurs études menées par la direction de l'élevage, le PADAM et le ministère de l'agriculture démontrent que **l'aviculture a apporté 0.4% au PIB entre 2009 et 2010**. Ce taux n'est pas négligeable pour un secteur qui est à ses débuts et incite à plus d'investissement dans le secteur au vu des

multiples opportunités d'affaires qu'elle cache (en terme de production de la matière première, de création d'emploi, etc.). L'ambition de l'IAB aujourd'hui est de doubler la production de volailles d'ici à trois ans. **En 2010, la filière avicole a créé 1.800 emplois directs et plus de 3.200 emplois indirects.** A partir d'un mémorandum élaboré en 2014, l'aviculture béninoise a enregistré **3.500 emplois directs et 7.000 emplois indirects.** Ces statistiques pourraient doubler d'ici quelques années si les projections en termes d'accompagnement technique et financier de la filière aboutissaient. L'aviculture vient résorber le problème de l'emploi qui constitue depuis toujours un frein pour l'accroissement de l'économie nationale.

Depuis, l'IAB à travers ses responsables et tous les acteurs du secteur avicole ont mené diverses actions entrant dans le contexte de la promotion et le développement de la filière. Il s'agit entre autres de:

- ◆ la **table ronde des acteurs de la filière avicole du Bénin**, tenue les 15 et 16 novembre 2013 au CODIAM de Cotonou portant sur le thème «**Rôle et engagement de chaque acteur pour une amélioration de la productivité et un accroissement de la production des œufs de table et des viandes de volaille**» ;
- ◆ la **mise en place par le PADAM de crédit** pour le développement des activités des acteurs de la filière ;
- ◆ la **réunion avec ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, portant sur les dossiers de l'arrêté interministériel de suspension de l'importation des œufs réfrigérés** ;
- ◆ l'**élaboration du Plan Stratégique Quinquennal de Développement (PSQD) de l'UNAP-Bénin** et le lancement de son site web ;
- ◆ la **Construction d'un abattoir privé pour la volaille** (par AGRISATCH) ;
- ◆ Etc.

Plusieurs autres actions continuent d'être menées par l'IAB pour juguler les différents problèmes que rencontrent les acteurs et contribuer au développement du secteur.

2- Les difficultés liées à la filière avicole au Bénin

Malgré les nombreux acquis dont fait montre l'IAB et la dynamique toujours grandissante qui l'anime, plusieurs difficultés entravent le bon fonctionnement de la filière. Il s'agit :

◆ Du faible niveau de formation technique des aviculteurs

Malgré l'existence d'écoles et de centres de formation, peu d'aviculteurs ont le niveau de formation requis. Les différents projets qui ont exécuté des activités dans le domaine avicole ont organisé des sessions de renforcement de capacités sur la conduite de l'élevage, l'alimentation, le suivi, la gestion de l'élevage, etc. ; tous les éleveurs avicoles ne bénéficient pas d'encadrement de la part de l'État. Ils se sont généralement formés par eux-mêmes, quelques fois avec l'appui de certaines ONG. La filière semble économiquement intéressante, et attire beaucoup de personnes qui deviennent aviculteurs sans aucune préparation: absence d'études de marché, aucune maîtrise des conditions techniques d'élevage (choix de site, construction des habitats, type d'alimentation, les prophylaxies,), etc.

◆ Les risques de pathologies liés à l'importation des poussins d'un jour

En effet, l'importation et la distribution de poussins d'un jour sont régies par une réglementation qui devrait sécuriser aussi bien l'activité commerciale que la production elle-même. Cette réglementation impose au fournisseur, entre autres prescriptions, d'émaner au registre du commerce, de disposer d'une carte d'importateur, de recourir à une autorisation de la Direction de la Production Animale à chaque commande et de présenter à l'arrivée des poussins un certain nombre de documents techniques (dont le certificat d'origine et le certificat sanitaire).

Malheureusement, bon nombre d'importateurs échappent à ce dispositif et exercent dans l'informel voire dans la clandestinité totale. Ils ont recours aux couvoirs de pays voisins pour faire leur commerce au mépris des règles qui régissent l'activité. Leurs poussins viennent pour une grande part du Nigéria, du Ghana et du Togo dans une moindre mesure. Ces poussins sont distribués aussi bien à des aviculteurs modernes qu'à des aviculteurs villageois. Il s'en déduit que tout le secteur d'activité se trouve menacé aujourd'hui quand on sait que n'importe quelle épidémie ou autre pathologie peut éclater à tout moment décimant le cheptel aviaire national. Déjà, des pathologies non enregistrées précédemment au Bénin, se développent de plus en plus dans les élevages affectant fréquemment les performances de production et la rentabilité, tant les dépenses de traitement sont énormes.

◆ **L'approvisionnement en intrants**

Ces difficultés sont liées à la disponibilité des intrants, leur coût et aussi leur qualité. L'approvisionnement en maïs, aliment de base pour la nutrition de la volaille pose des problèmes jusqu'à l'année 2013. Par ailleurs et même si des efforts sont en train d'être faits pour réduire les difficultés liées à la disponibilité en quantité, en qualité et à coût acceptable du maïs, l'approvisionnement en tourteaux de soja reste un os dans la gorge des aviculteurs.

◆ **L'importation des produits avicoles**

Des efforts ont été faits par l'Etat à travers les projets antérieurs et actuels et ne doivent pas être annihilés par ces importations abusives qui ne visent que les intérêts des importateurs. Les importations de produits avicoles ne développent pas la production avicole béninoise et entravent la compétitivité de l'aviculture béninoise.

◆ **Les difficultés de prévoyance et de l'assurance**

Le système d'assurance au Bénin n'est pas adapté à la filière avicole car ce secteur ne peut pas faire avec la structure d'assurance classique qui existe aujourd'hui. Sans une assurance, l'aviculture a des problèmes relatifs à l'accès aux finances, à la sécurisation du métier.

3- Les perspectives de la filière avicole au Bénin

Le développement d'une filière ne peut se faire sans un minimum d'organisation. Ce challenge est pratiquement gagné par la filière avicole au Bénin dont la structuration est amorcée à travers la mise en place de l'IAB et des organisations privées connexes. En perspectives et pour pallier les difficultés énoncées plus haut, les acteurs sont dans la dynamique de former les ressources humaines dans le but d'améliorer les systèmes de production et limiter le taux de mortalité des animaux lié à la non-maîtrise des procédures d'élevage et de prophylaxie.

Ensuite, un accent particulier est mis sur l'utilisation de l'outillage nécessaire qui permettra d'avoir le meilleur rendement en matière de production. C'est ainsi que les discussions et réflexions continuent d'être faites pour l'accès aux crédits adaptés à l'aviculture béninoise en descendant en dessous de 8%. Aussi, la mise en place du fonds spécial de développement de l'aviculture au Bénin est une perspective de taille visée par l'IAB qui met à contribution toutes ses compétences pour y arriver. Ce fonds sera alimenté à 90% par les importations et à 10% par l'Etat. Un document est déjà élaboré à cet effet pour faire les lobbyings qui s'imposent de concert avec la direction de l'élevage.

En ce qui concerne l'importation, les discussions continuent d'être menées pour l'instauration des taxes compensatoires (comme en Côte d'Ivoire) sur les importations qui permettront de ramener le coût de la viande presque au même niveau que ce qui est produit localement. 70% de ces taxes sont reversés dans la caisse de l'interprofession qui utilise ces fonds pour la mise en place des projets et l'accès aux crédits à des taux adaptés. A défaut de cette perspective qui a fait ses preuves en Côte d'Ivoire, les acteurs de la filière prévoient négocier avec les importateurs pour trouver un mécanisme de prélèvement à la contribution de développement de la production au Bénin. Si ce fonds est mis en place, il fera la relance de l'aviculture béninoise.

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ **Revue du secteur avicole au Bénin** ; centre d'urgence pour les maladies animales transfrontalières unité de socio-économie, production et biodiversité, (division de la production et de la santé animales de la FAO)
- ◆ **Rapport général de la table ronde des acteurs de la filière avicole du Bénin** ;
- ◆ **Bulletins d'Informations et de Formation de l'UNAP-Bénin** (N°58, 59 & 60) ;
- ◆ Site internet de l'UNAP-Bénin : <http://www.unapbenin.org/>
- ◆ **Entretien avec Camille AZOMAHOU sur la promotion de l'aviculture au Bénin** / l'aviculture est une niche d'opportunités d'emplois, **propos recueillis par Isac A. YAÏ**